



Graine d'infos

Décembre 2024

MAIRIE DE
Gragnague

Informations municipales

L'information communale en direct :

PanneauPocket est une application mobile gratuite, accessible directement depuis votre smartphone ou votre tablette, permettant de recevoir instantanément des informations pratiques, des alertes de sécurité et des évènements émises par la commune.



Ce système qui permet de renforcer la proximité avec les gragnaguais, ne nécessite aucune inscription ni collecte de données personnelles.

Nous vous encourageons vivement à télécharger l'application gratuitement en tapant « PanneauPocket » sur App Store (iOS) ou Google Play (Android) et à la partager avec vos proches pour que tous puissent bénéficier de ce service d'informations locales : mairie, Communauté de Communes, ...

Pour toute question sur l'utilisation de PanneauPocket, n'hésitez pas à contacter la mairie.



Protégeons notre terrain de sport :

Le terrain de sport communal est un espace dédié à la pratique sportive, notamment par les écoliers de Gragnague.

Aujourd'hui nous sommes confrontés à un problème qui pourrait ternir son usage : les déjections animales abandonnées par des maîtres négligents.

Si cette situation est déjà gênante au quotidien pour les usagers, elle a récemment pris une tournure préoccupante. Lors d'un match, un jeune joueur a chuté sur une zone souillée. Ce qui n'était qu'une égratignure s'est rapidement transformée en une infection nécessitant des soins médicaux.



Un incident évitable, qui montre combien la propreté de nos espaces communs est cruciale.

Ramasser les déjections de son animal, c'est préserver les espaces publics (Trottoirs, espaces verts, jeux publics,...), pour que ces lieux restent agréable et sûr pour tous, enfants, promeneurs et sportifs.

Selon l'article 531-2 du Code pénal cette infraction est passible d'une contravention.

Aussi, nous appelons tout propriétaire de chiens à faire preuve de responsabilité et de respect.



Stationnement dans la rue :

Nous constatons quelques dérives à la réglementation. Pour faciliter le « bon vivre entre voisinage », il est rappelé qu'il est impératif de respecter les prescriptions du code de la route.

Tout véhicule immobilisé ou en stationnement doit être positionné de façon à ne pas représenter un danger pour les autres usagers.



Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de s'approprier une place de stationnement qui ne vous est pas réservée, sur la voie publique, y compris celle située devant votre propriété.

De même, nous avons observé depuis la rentrée scolaire, des véhicules stationnés sur les trottoirs et les bas-côtés qui gênent l'accès et représentent un risque pour les piétons, en particulier pour les enfants.

Pour assurer la sécurité de tous, nous vous rappelons l'importance d'utiliser le grand parking de la maternelle et les arrêts-minute devant l'école élémentaire à votre disposition et vous encourageons également à réduire votre temps de stationnement aux abords de l'école.

Extension de la STEP (station d'épuration des eaux usées) de la commune:

La STEP a deux missions : traiter les eaux usées et les rendre propres et sans danger.

Aujourd'hui, les travaux d'extension sont bien engagés. Située dans l'emprise de la station existante, chemin de la Mouyssaguèse, cette extension a été notifiée aux entreprises en janvier 2024.



Placée sous la maîtrise d'ouvrage de RESEAU 31, la durée de ce chantier s'étalera sur une durée de 18,5 mois.

La capacité de la station sera portée de 1900 Equivalents Habitants (EH) à 4500 EH.

Une bonne nouvelle pour la faune et la flore du Girou puisque la qualité des rejets sera à cette occasion améliorée, notamment en ce qui concerne les dérivés azotés.

Informations associatives :

Marché de Noël :

L'Association *Touche à Tout* vous accueille pour la Hotte du Père Noël
le **dimanche 15 décembre de 10h à 18h** à l'ESPACE DEBAT-PONSAN.

Venez effectuer vos derniers achats pour les fêtes et découvrir les réalisations de nos associations et artisans qui seront heureux de vous recevoir.

Le stand sucré sera assuré par l'association Touche à Tout et la buvette par les associations Club de pétanque et le Club de Billard.

A cette occasion, venez rencontrer le **Père-Noël**.

Nous vous attendons très nombreux. Joyeuses fêtes à tous



Marché de Noël de l'ALAE :



Le **jeudi 19 décembre, de 17h15 à 18h15**, les parents d'élèves pourront acheter les décorations de sapin ou de tables de Noël, entièrement fabriquées par leurs enfants, de maternelle comme d'élémentaire.

Vente de chocolat chaud ! - Entrée libre des familles.



Un sapin de Noël personnalisé :

L'hiver dernier, vous étiez nombreux à avoir mis la main à la pâte et la pelle dans la terre, pour nous aider à creuser les 90 trous qui ont accueilli les nouveaux arbustes dans et autour de l'école de nos enfants. Certaines classes de petite et moyenne section de maternelle ont ainsi pu participer à la journée de plantation en février dernier et découvrir la notion de biodiversité.

Tous ces efforts ont été une réussite ! Les plants sont bien enracinés, et nous avons très peu de mortalité. On continue donc le projet cette année ! L'association ÉCOquelicot vous remercie !

De plus, nous souhaitons vous informer que nous avons le plaisir d'installer un sapin de Noël à vœux devant la mairie pour cette saison de fête !

Vous êtes invités, petits et grands, à y accrocher vos souhaits pour la nouvelle année. Des cartes à vœux seront distribuées le dimanche 15 décembre lors du marché de Noël de notre village, pour que chacun puisse partager ses espoirs et rêves.

Rejoignez-nous pour cette belle saison de Noël, illuminée par les ÉCOdécorations et vos souhaits !



Vente de sapins de Noël :

L'association des Amis de l'Ecole de Gragnague vous propose sa



Vente de sapin de Noël

Informations et commandes sur le site:
<https://www.helloasso.com/associations/les-amis-de-l-ecole-laïque-gragnague/boutiques/commande-de-sapins>

ou directement avec le QR code



Date limite des commandes:
02 Décembre 2024

Retrait des sapins :

Vendredi 6 Décembre

de 16H - 18H30

sur le parking de l'ALAE

à Gragnague

Association "Les amis de l'école" Loi 1901
Ecole "Les petits Artistes"
31380 GRAGNAGUE

Venez acheter votre sapin auprès des Amis de l'École.

Vous ferez une bonne action pour nos enfants et leurs activités à venir !

Attention, date limite de commande le **lundi 2 décembre.**

Vœux du Maire - Nouveaux arrivants :

Monsieur le Maire et son Conseil Municipal sont heureux de vous annoncer que la réception aura lieu le **vendredi 17 janvier 2025 à 19h30** à la salle multisports du **CSL**.

A l'occasion des vœux à la population, nous aurons le plaisir d'accueillir les nouveaux arrivants entourés des commerçants, artisans et responsables d'associations de Gragnague.



C'est également l'occasion de vous présenter la commune et les différents services associés et d'échanger avec vous sur les sujets qui vous préoccupent.

Le Maire, le Conseil Municipal, la Commission Communale d'Action Sociale (CCAS) et les employés communaux vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année.

RAPPEL - Projet séniors à la cantine : il est encore temps de s'inscrire !

Partie à conserver

Rassembler les générations en mangeant à la cantine !

Après une 1^{ère} expérimentation réussie, Gragnague continue d'ouvrir les portes de sa cantine scolaire désormais aux plus de 60 ans.

Une idée simple pour favoriser les échanges entre générations et pourquoi pas, retrouver une âme d'enfant !

La participation concerne 6 personnes en même temps, un mercredi par mois, aux dates suivantes :

Les mercredis 15 janvier, 12 février, 19 mars, 9 avril, 14 mai et 18 juin 2025.

Les conditions pour participer :

- Être âgé de + de 60 ans (être né en 1965 ou avant)
- Avoir la capacité de se déplacer seul
- Habiter une commune du RPI : Gragnague, Bonrepos-Riquet, Saint-Jean-Lherm ou Saint-Marcel-Paulel.



Les 6 premières inscriptions seront retenues, les autres placées sur liste d'attente.

Les 6 personnes retenues :

- **Seront contactées par l'ALAE (si vous n'êtes pas contacté, cela signifie que vous êtes sur liste d'attente)**
- **Devront** se présenter à 12h précises devant l'entrée de l'ALAE (bâtiment rouge entre les 2 écoles) et quitter la cantine à 13h30
- Peuvent, après échange avec l'ALAE, rester jusqu'à 15h30 avec un groupe d'enfants pour partager une activité (tricot, échecs, couture, conte, dessin, pétanque, jeux de société, ...).

La participation est gratuite.

Vous êtes intéressés pour participer ?

Rien de plus simple : remplir le coupon ci-dessous et le déposer à l'accueil de la Mairie avant le jeudi précédent le mercredi concerné.

Un tampon daté permettra d'identifier la date du dépôt.

**Pour en savoir plus, contact Mairie : 05.62.79.97.97 ou
ALAE : 09.52.33.93.51 – Demander Julie Longo Directrice Service Enfance**

Partie à déposer en Mairie

Nom – Prénom :

Date de naissance (joindre copie pièce identité) :

Téléphone :

Adresse mail :

Souhaite m'inscrire les mercredis, cocher la/les case(s) correspondante(s) :

- 15 janvier 2025**
- 12 février 2025**
- 19 mars 2025**
- 9 avril 2025**
- 14 mai 2025**
- 18 juin 2025**